

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le mardi 30 juin 2015 à 19h, en séance publique, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Mme SARDA-DECARROZ, secrétaire a participé à la réunion.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 21 mai 2015.

Et a pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

CCPG

- Zi : une réunion avec Sophie Rochas et autres membres de la commission de pilotage des aménagements des zones industrielles s'est tenu au cours de la semaine dernière afin de mettre en valeur les possibilités de la Zi de Domazan (surfaces disponibles, atouts, inconvénients), en vue d'une future étude globale de potentialité et d'un éventuel agrandissement.
- Urbanisme : l'instruction ADS passant à la CCPG le 1^{er} juillet prochain, une convention est proposée au Conseil, définissant les rôles respectifs de la CCPG et de la commune. Le Conseil valide le contenu de cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.
- Police intercommunale de jour : la CCPG propose aux communes ayant préalablement accepté le protocole d'adhésion au système de police intercommunale de jour, de signer une convention précisant les modalités pour chacune des parties. Le Conseil valide le principe de la convention et autorise à signer cette convention quand elle sera finalisée.
- Finances : la CCPG demande aux communes de délibérer sur les nouvelles modalités du FPIC, le Conseil accepte à l'unanimité.
- Service informatique : 1 agent DS informatique est en cours de recrutement, embauche prévue pour janvier 2016, son rôle sera l'optimisation des coûts de fonctionnement et la négociation des contrats en cours des différentes communes, pour les photocopieurs, la téléphonie, l'internet, son coût est estimé à 1€/habitant/an. Le Conseil valide ce principe
- Cuisine centrale : l'étude a été lancée, sa durée est estimée à 2 mois. Le bureau en charge de celle-ci est passé à l'école le 29 juin.
- Très haut débit : une demande d'être commune pilote sur le projet Départemental a été fait auprès du Conseil Départemental, une réponse est attendue semaine 27.
- SPANC : sur les 120 contrôles requis par la CCPG, entre 20 et 25 n'ont pas encore été effectués sur la commune, une relance a été faite auprès de la CCPG pour finaliser cette démarche.
-

RPOS

Monsieur le Maire lit et explique le rapport de prix et qualité du service public de l'assainissement (en annexe). Le Conseil valide celui-ci.

CANTINE

Vu les injonctions de dématérialisation en vigueur, vu les nécessités de moderniser le système de la régie cantine, Monsieur le Maire propose au Conseil de valider le principe d'ouvrir celle-ci avec de nouveaux moyens de paiement et propose la mise en place d'un nouveau logiciel. Le Conseil valide le choix proposé, et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec 3D OUEST, avec mise en ligne du système de cantine. A. CAPELLI, 2^{ième} adjointe en charge de l'école suggère de faire une réunion d'information aux parents dès la rentrée.

POINT TRAVAUX

- Briançon : les travaux de la CAZAL sont en cours avec une fin de chantier prévue mi-août, les plantations seront faites à l'automne.
- City stade : la première demande de subvention a été recalée, les relations avec la fédération de football étant bonnes, I. PUYBAREAU propose de soumettre une nouvelle fois le dossier à la prochaine commission
- Coussins berlinois : la subvention liée aux amendes de police a été acceptée, la mise en place de coussins berlinois va pouvoir commencer.
- Voirie RD 235 : la subvention auprès du Conseil Départemental a été accordée sur le principe, elle passera en commission le 9 juillet prochain

QUESTIONS DIVERSES

- Bibliothèque :

- A. CAPELLI en charge de ce dossier explique au Conseil les points suivants :
 - Vu l'embauche de Sandrine GALLIOT au 1^{er} juillet, il convient de revisiter de la convention entre l'association Plaisir de lire et la commune, le Conseil valide les modifications et autorise le Maire à signer cette nouvelle convention
 - Vu le changement de gestion des adhésions, il convient d'instaurer une régie directe, il est proposé au Conseil de valider cette régie et d'installer à la bibliothèque les outils nécessaires à sa gestion. Le Conseil accepte et invite à utiliser le même logiciel 3D OUEST si cela est possible.
 - Vu les modifications liées à ces changements, les membres de l'association Plaisir de lire, soumette au Conseil la possibilité de convenir d'un nouveau tarif d'adhésion. Le Conseil préfère garder le tarif actuel et valide l'adhésion à 15€ par famille et gratuité pour les mineurs, demandeurs d'emploi, bénéficiaire des minima sociaux, sous réserve de justificatifs.
 - Vu la passation de la gestion de l'association Plaisir de lire à la commune, l'association propose par courrier de céder ses actifs à la commune. Le Conseil accepte cette cession de bien.
 - Vu le changement d'organisation interne à la bibliothèque, il convient de valider une charte pour les bibliothécaires volontaires et bénévoles. Le Conseil valide cette charte, et autorise le Maire à la signer.
 - Afin d'organiser au mieux le service de la bibliothèque, il est proposé au Conseil de valider les horaires d'été. Le Conseil délibère tel que : ouverture mercredi 16-18h et samedi 10-12h, tout le mois de juillet, avec fermeture exceptionnelle le samedi 18 juillet. La bibliothèque sera fermée au public les trois premières semaines d'août afin de permettre l'inventaire et le désherbage des livres, elle réouvrira le 26 août sur les horaires habituels.

- Ecole

- A. CAPELLI informe le Conseil des changements d'équipe d'enseignants dès la rentrée, seule Mme Schmisser (enseignante en maternelle) reste à son poste. Ce qui implique un changement dans le poste de direction, celui-ci n'est pas encore finaliser.
- Pour l'année 2015-2016, 81 élèves sont actuellement inscrits et les nouveaux horaires ont été validés par le DASEN et lors du dernier Conseil d'école.
- Matériel :
 - La demande informatique a été revue et finalisée à raison de 2 tableaux TBI et 6 ordinateurs dont 4 attribués à l'école.
 - Les tables et chaises de la maternelle sont en cours de changement.
 - La BCD est en cours de réaménagement.

- **Périscolaire**
 - Le retour général sur les TAP est très positif.
 - L'organisation avec les intervenants est finalisée.

- **CCAS**
 - 3 dossiers de demandes d'aide ont été reçus et validés par le Conseil d'administration.
 - Le dispositif d'engagement citoyen a été validé.

- **Travaux**
 - La consultation SPS est en cours, 3 devis ont été reçus :
 - BEMO 3 300€ TTC
 - Marc BONATO et Michel ANASTASY 3 294€ TTC
 - Yves LACOMBE 2 646€

Le Conseil valide la proposition d'Yves LACOMBE et autorise le Maire à signer ce devis

- **Terrain**
 - Guy MEGER propose d'échanger un terrain avec la commune. Le Conseil propose de réfléchir à ce projet.

- **Foyer**
 - Le projet de rénovation est en cours, la priorité est mise sur la paroi de l'escalier et la cuisine.

- **Tourisme**
 - La commission tourisme de la CCPG mets en perspective les atouts des villages. Ceux de Domazan sont listés (caves des vigneron indépendants, proximité du Pont du Gard, balade, randos, maison du terroir, visite du village, etc.) afin de promouvoir les projets touristiques possibles.

- **Escapades**
 - compte tenu de la charge de travail importante en juin, A. CAPELLI demande à ce que les inscriptions aux Escapades de Signargues ne soient plus centralisées et gérées par les agents de la Mairie de Domazan pour les 4 communes participantes.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal.

Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.